

Diplôme universitaire

ETHNOMÉDECINE

Systèmes des soins traditionnels et pharmacopées des cultures océaniques

Présentation et objectifs

La Nouvelle-Calédonie est un territoire aux multiples cultures qui rassemblent des groupes ethniques aussi bien océaniques (majoritairement kanak) qu'européens. En termes de santé, le territoire est bien structuré avec une offre de soins variée mais qui dépend beaucoup de professionnels de santé formés en Europe.

En arrivant en Nouvelle-Calédonie, ces personnes se retrouvent confrontées à la culture kanak et aux cultures océaniques. Toutes ces populations ont des perceptions de la santé et des thérapeutiques différentes qui peuvent conduire à des incompréhensions, voire des accidents. Dans ce contexte, ce DU se propose donc de former les professionnels médicaux et paramédicaux aux particularités culturelles en santé du Pays. Cette formation répond donc à l'action n°69 du plan DoKamo.

L'objectif de cette formation est de permettre aux professionnels de santé de mieux appréhender les traditions, savoirs, et spécificités en santé des cultures océaniques. Elle est également destinée aux professionnels développant des projets d'éducation, de recherche, et de promotion en santé océanique.



Mars - juin 2024

157 heures de formation
Formation professionnelle continue

Organisation de la formation

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Séances de formation se déroulant dans une salle de cours dédiée équipée de vidéoprojecteur et d'une connexion internet; des enseignements en visioconférence; des sorties terrain.

Accès aux ressources universitaires : salles informatiques, centres de documentation et bibliothèques de l'université. Les enseignements ont lieu à l'Université de la Nouvelle-Calédonie, campus de Nouville (locaux accessibles PMR).

CONTENU

Chaque module est accessible indépendamment

- **MODULE 1** : Anthropologie de la santé (50 heures)
- **MODULE 2** : Santé, environnement, et risques (30 heures)
- **MODULE 3** : Traditions médicales et ethnobotanique (30 heures)
- **MODULE 4** : Ethnopharmacologie : définition et applications (22 heures)
- **MODULE 5** : Droit, éthique et réglementation (25 heures)

DUREE

La formation est organisée sur une durée de 4 mois, de mars à juin. Elle a un volume horaire global de 157 heures.

Tarif

- **MODULE 1** : 320 273 FCFP (50 heures)
- **MODULE 2** : 226 497 FCFP (30 heures)
- **MODULE 3** : 210 423 FCFP (30 heures)
- **MODULE 4** : 142 220 FCFP (22 heures)
- **MODULE 5** : 180 917 FCFP (25 heures)
- **DU MODULE** : 1 080 329 CFP (157 heures)

Contacts

PÔLE FCA
+687 290 452
sfc@unc.nc

CASE
Cellule d'Accompagnement Spécifique des Étudiants
bve_handicap@unc.nc



Compétences visées

Analyser divers contextes liés aux pratiques de soins dans les sociétés occidentales et non occidentales en mobilisant les outils fournis par l'anthropologie médicale

Comparer divers types de recours médicaux au regard de la connaissance acquise de médecines traditionnelles et alternatives et/ou non conventionnelles

Analyser les recours et itinéraires thérapeutiques non biomédicaux des patients

Connaître l'impact de l'environnement sur la santé des populations

Connaître et comprendre les différences et similitudes des savoirs traditionnels par rapport aux savoirs scientifiques

Développer un avis critique sur l'usage des produits d'origine naturelle

Connaître les systèmes thérapeutiques et pharmacopées océaniques et d'Outre-mer, la pharmacologie, phytochimie et toxicologie des plantes océaniques et savoir identifier et distinguer les plantes océaniques les plus couramment utilisées

Connaître et utiliser les techniques et méthodes d'enquêtes en ethnobotanique

Savoir échanger et transférer à la population locale les résultats d'études sur les pharmacopées

Comprendre la législation relative aux acteurs de la médecine traditionnelle, aux pratiques et plantes utilisées

Distinguer les pratiques légales des pratiques illégales relatives à la biodiversité et aux connaissances traditionnelles

Équipe pédagogique

Les enseignements sont assurés par une équipe composée d'universitaires, de chercheurs et de professionnels.

David BRUY Ingénieur d'études, IRD
Yann BARGUIL Pharmacien biologiste, CHT Gaston-Bourret
François CHASSAGNE Chargé de recherche, IRD
Bruno DAVID Ancien directeur Phytochimie et Biodiversité, Pierre Fabre
Edouard HNAWIA Ethnopharmacologue, IRD
Nicolas LÉBOUVIER Maître de conférences, HDR, UNC
Antoine LECA Professeur des Universités, Université Aix-Marseille
Mariko MATSUI Responsable du Groupe BIOactivités des substances Naturelles et dérivées (BIONA), Institut Pasteur
Séverine PAGE Pharmacovigilance Officer, DASS Nouvelle-Calédonie
A-Tena PIDJO Doctorante, IRD
Laurence POURCHEZ Professeure des Universités, INALCO
Catherine SABINOT Chargée de recherche, IRD
François TAGLIONI Professeur des Universités, Université de la Réunion

Candidater

PUBLIC VISÉ
Professionnels de santé,
Étudiants suivant un cursus en santé
(paramédical, médical),
Autres professionnels développant des projets
en santé.

PRÉREQUIS
Cursus médical, ou cursus paramédical, ou
Licence 3 en biologie ou anthropologie ou
équivalent. Tout autre profil pourra être évalué
sur dossier et entretien.

MODALITES D'ADMISSION
L'admission est prononcée suite à l'examen du
dossier de candidature et/ou un entretien indi-
viduel.

Candidater
en ligne





PRÉSENTATION DE LA FORMATION CONTINUE

En soutien des équipes enseignantes de l'UNC, le Pôle formation continue et alternance (FCA) de l'Université de la Nouvelle-Calédonie, assure la gestion et le développement de la formation continue au sein de l'université.

Il accueille les publics en reprise d'études et professionnalisation.

Il assure également le conseil auprès des entreprises en relation avec les partenaires institutionnels.

OFFRE DE FORMATION

Liste non exhaustive de formations professionnelles continues, en présentiel et à distance :

- Capacité en droit
- DAEU, diplôme d'accès aux études universitaires (multi sites : UNC, province Nord, province des Îles Loyauté, Vanuatu)
- DU, diplômes d'université (de niveau bac à bac+5) dans les secteurs suivants : immobilier, formation d'adultes, médiation, négociation, prévention et règlement des conflits, audit, gestion d'établissement médicosocial.

LE PÔLE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE

UN PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ POUR CHAQUE PROJET

- Se former et étudier pour acquérir une qualification et y développer ses compétences
- Faire reconnaître son expérience professionnelle, en engageant une démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE)
- Pour les organismes publics ou privés, former ses salariées et salariés dans le cadre d'une formation courte sur-mesure ou en alternance

PARTENAIRE DES ENTREPRISES

Le Pôle FCA accompagne les entreprises dans l'élaboration de parcours de formations adaptées, qualifiants ou diplômants. L'ensemble de ces actions permettent de répondre au mieux à leurs attentes en matière de qualification de leurs salariées et salariés.

AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS

Chaque année, des stagiaires issus de tous les horizons professionnels bénéficient des services du Pôle FCA pour suivre des formations professionnelles : salariée et salarié du privé et du public, employeuse et employeur, demandeuses et demandeurs d'emploi, personnes qui ne disposent pas du baccalauréat.

À VOTRE DISPOSITION POUR :

- vous informer et vous conseiller dans votre recherche de formation ;
- vous aider durant votre formation en assurant le suivi individualisé de votre parcours de formation.

Si vous ne disposez pas des diplômes requis pour entrer dans la formation qui correspond à votre projet, une procédure de validation des acquis peut être engagée.

Selon le statut de la candidate ou du candidat à la reprise d'études, des modes de financement des frais de formation peuvent être sollicités (congrés individuels de formation, bourse territoriale de formation, etc.).

